

Synthèse de la réunion du conseil d'administration de la FEFB asbl – S 13.06.2015 – Alma / UDA

Présents : Daniel Halleux, Frédéric Bielik, Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Nicolas Rauta, Jean-Paul Tomasi, Claude Bikady, Renaud Barreau.

Ont prévenu de leur absence : Aurore Gillet, Pierre Van de Velde, Fabrice Grobelny.

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 mars 2015.**

Approuvé.

2. **Proposition d'utiliser les aides à l'emploi pour notre fédération.**

Sans dénigrer le travail des différents acteurs de la FEFB, notre fédération manque de « *professionnalisme* ». Il serait pertinent qu'elle s'adjoigne l'aide d'une personne salariée à au moins ½ ETP (équivalent temps plein). L'engagement pourrait se faire dès le 1^{er} janvier 2016.

Que lui demander (description de fonction) ? Et comment financer cet emploi ?

2.1. Description de fonction :

- C'est le secrétaire, Frédéric Bielik, qui coordonne le travail
Il soumet une proposition pour le CA du 12 septembre 2015.
- Il est demandé à chacun de dresser la liste de ses tâches.
De dégager celles qu'il est prêt à céder.
De les transmettre au secrétaire.
- Quelques éléments :
 - centraliser l'activité et assurer une réactivité rapide ;
 - améliorer l'image de la FEFB ;
 - renforcer notre communication ;
 - structurer nos événements ;
 - structurer nos contacts avec les pouvoirs publics régionaux et communautaires, nos partenaires,...
 - etc.

2.2. Financement :

- Frais de fonctionnement : déplacements, matériel de bureau, location de local (télétravail ?), représentation, documentation, formations,...
- Coût salarial
via le FOREM : <http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/20479>
Les Aides à la Promotion de l'Emploi (APE) consistent à octroyer sous la forme de points, une aide annuelle visant à subsidier partiellement la rémunération de travailleurs, une réduction importante des cotisations patronales de sécurité sociale (sauf en secteur marchand) et une indexation automatique du montant de la subvention selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation. La valeur indexée d'un point est fixée en 2015 à 2.988,77 euros.
Un employeur qui souhaite bénéficier de l'aide APE doit introduire le formulaire de demande.
Contact : madame RISHIR 0475/949.878
Projection : coût = 10.000,00 € à 15.000,00 €
obtention de 2 points sans problème = +/- 6.000,00 €

Où trouver les 4.000,00 € à 9.000,00 € voire, les 15.000,00 € ?

- sur fonds propre, possibilité de fonctionner 2 ans dans le pire des cas ;
- via la CFWB ;
- autres ???

3. **Approbation d'un subside à Fontaine-l'Évêque (tournoi partie rapide).**

Le CA marque son accord pour 400,00 €.

4. **Alignement de nos cadences sur celles de la FRBE dès la saison 2015-2016.**

Le CA marque son accord.

5. **Candidatures pour les compétitions “adultes” en 2016.**

Individuels FEFB 2016	du 4 au 8/05/2016	Anderlues
Interclubs FEFB 2016	15 et 29/05 et 5 et 26/06/2016	Auvelais, CRELEL, Ans, Fontaine
Interligues FEFB 2016	du 10 ou 11/09/2016	Brain' échecs (à confirmer)
Rapide FEFB 2016	du 24 au 25/09/2016	Gilly

6. **Proposition de modifications dans nos interclubs.**

Nous proposerons à l'AG de novembre :

- Jouer toutes les parties selon la cadence Fischer :
90 min./40 coups + 30 min. avec 30 sec/coup dès le 1er coup.
- de passer de 1 D1, 2 D2 et 1 D3 à 1 D1, 1 D2, 1 D3 et 1 D4
Les 3 premières divisions compteront 9 équipes dans leur série.
Possibilité de présenter 2 équipes du même club pour les divisions 1, 2 et 3.
- Pour 2017, étaler les interclubs sur le 1er semestre sans attendre la fin des interclubs nationaux.

7. **Informations “jeunesse”. Adoption d'un texte “interscolaires” à proposer à l'AG.**

Le jeu d'échecs dans les écoles.

Les contacts avec le cabinet Milquet sont bons. Notre personne de contact est madame Isabelle PISTONE (02/801.78.77)

Une circulaire invitant les équipes pédagogiques à introduire le jeu d'échecs dans le programme éducatif est arrivée chez les 3600 chefs d'établissement que compte l'enseignement obligatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une trentaine d'écoles ont manifesté des intérêts divers. Toutes les formulations concrètes sollicitant l'intervention d'un moniteur à été transmise à Raymond vM pour une diffusion vers les moniteurs.

Madame Pistonne nous informe qu'une enveloppe de 3.000,00 € est disponible pour fournir des jeux d'échecs à une vingtaine d'écoles motivant une demande :

- Définir des critères d'attribution ;
- Constituer un “kit” jeu d'échecs : 12 jeux, 12 pendules, 1 échiquier mural ;
- Coût total chez Chess Consult = 9.000,00 €.

Où trouver les 6.000,00 € ?

- 1.000,00 € via la FEFB
- 1.000,00 € via les écoles
- 4.000,00 € via les sponsors (pistes vers Wanty, Belfius et Delta Production)

Ce 23 juin, Frédéric Bielik rencontre L'Institut de Formation en cours de Carrière (IFC) pour proposer une formation aux enseignants.

Nous serons sollicités par le cabinet Marcourt en 2017 pour proposer une éventuelle mise en place d'un cours “jeu d'échecs” dans la formation des futurs enseignants. La personne de contact est madame Pascale GENOT

(0494/47.26.15).

Règlement pour les tournois interscolaires.

Merci et félicitation à Laurent Wéry pour ce travail. Un règlement est important.

Remarques :

- La FEFB doit garder la main. C'est bien elle qui organise ces compétitions, certes avec le soutien des écoles et des clubs. La FEFB doit gérer la planification, la localisation et la communication.
- Attention que certains référencements à d'autres articles du règlement sont erronés.
- Veiller à simplifier au maximum ce règlement.

8. Nouveaux arbitres.

Voici la liste des personnes qui ont réussi l'épreuve théorique :

Arnaud D'HAIJERE
Stéphane JACQUES
Frank DENEYER
Valentin DURINGER
Thomas BIOT

Il leur reste à réussir les 2 stages pratiques.

Les personnes n'ayant pas réussi l'épreuve théorique peuvent refaire la formation gratuitement et/ou repasser l'examen gratuitement.

9. Etat de nos finances

Compte à vue : 177,87 €

Compte épargne : 11.861,15 €

Portefeuille titres : 21.232,40 € soit une hausse de 1,38% depuis le 01/09/2014.

Total des avoirs financiers environ : 33.300,00 €

10. Pion F et Vade mecum

Le Pion F a été déposé chez l'imprimeur le 10/06.

Le stock de VM est épuisé.

La modification de calcul de l'élo est déjà active dans la version électronique.

Prochaine réunion – samedi 12 septembre à 14h00 à Berchem Ste Agathe.